

Communiqué FTM-CGT



Les salariés de Thales Avionics investissent le CCE Ils refusent la délocalisation des « calculateurs embarqués » à Singapour

Les salariés de Thales Avionics Meudon sont mobilisés massivement pour exprimer leur refus au projet de délocalisation de l'activité calculateur embarqués vers Singapour. Toutes les organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, FO, CFTC, SUPER sont unanimement opposées à ce projet.

Après avoir gagné la suspension du dernier CCE de consultation au 28 janvier, pour exiger de la Direction que ce temps soit mis à profit pour répondre à leurs interrogations, ils continuent d'être déterminés pour s'opposer à ce projet. En effet aucune réponse sérieusement motivée et convaincante, industriellement, économiquement et socialement permet de soutenir une telle délocalisation. Tout ne tient que sur des objectifs de gains de profitabilités faciles vers des pays à faible contenu social (salaires, garanties collectives, protections sociales...) au détriment de l'emploi en France.

C'est une activité majeure et de haute technicité qui entrainerait non seulement des suppressions d'emplois mais également une perte de savoir faire irremplaçable à terme. C'est la certitude d'un affaiblissement de tout un secteur de l'électronique aéronautique.

Près 250 salariés, soit environ 50% du personnel, à grande majorité ingénieurs, cadres et techniciens, ont investi la salle plénière du CCE, exigent le retrait de ce projet et soutiennent les propositions alternatives élaborées par les élus avec l'assistance d'un cabinet d'expertise. Par cette posture responsable des salariés et de leurs élus, ils entendent défendre l'emploi mais aussi l'industrie française.

Alors que le gouvernement finalise les débats des Etats Généraux de l'Industrie devant servir à la détermination de la politique industrielle de demain en France, ce mouvement des salariés, montre encore une fois que les personnels constituent la vraie force qui soutient le développement de l'emploi et toute l'industrie du pays. Au-delà des belles paroles, on voudrait voir une même détermination de la part de l'actionnaire étatique qui détient, pas moins du quart du capital de Thales.

Bien au-delà de Thales Avionics et du groupe Thales, c'est tout le secteur aéronautique qui est visé dans ce projet. C'est donc l'ensemble des personnels de la filière Aéronautique ainsi que les utilisateurs comme les compagnies aériennes qui sont directement concernés. Ce projet porte non seulement un affaiblissement du secteur mais pose également des questions de sécurité aérienne en perdant une telle maîtrise d'œuvre.

La direction de Thales doit retirer ce projet de délocalisation des « calculateurs embarqués »

Montreuil, le 28 janvier 2009